

TAXE D'APPRENTISSAGE COLLECTE 2021**FICHE DE LIAISON**

Merci de nous retourner cette fiche par mail à taxe-apprentissage@mediaschool.eu

ou par courrier à *Matthias Bauland, 9 rue Lekain - 75016 PARIS*

Pour tout renseignement, vous pouvez le joindre au 07.85.29.98.75

Cette fiche facilitera nos échanges ultérieurs et nous permettra de vous adresser un reçu à réception de votre versement.

ENTREPRISE PARTENAIRE

NOM :

SIRET/SIREN : CODE NAF :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

RESPONSABLE FINANCIER EN CHARGE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE/ personne à contacter

NOM : PRENOM :

FONCTION :

Tél. ligne directe : Courriel :

VERSEMENT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE**Mode de règlement *****MONTANT**

Chèque à l'ordre de APFMCM – 9 rue Lekain 75016 PARIS

Virement à APFMCM

IBAN FR76 3000 3033 8300 0500 7879 172

BIC SOGEFRPP

*Depuis le 1^{er} janvier 2021, le versement du solde de la taxe d'apprentissage peut s'effectuer directement aux organismes de formation de votre choix.

Nos écoles ECS et IEJ sont habilitées à percevoir la Taxe d'Apprentissage sous les numéros UAI suivants :

- Pour l'ECS, 9 rue Lekain, 75016 Paris : **UAI 0755708X**
- Pour l'IEJ, 10-12 rue Lyautey, 75016 Paris : **UAI 0755706V**